



**OBJET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 DU RECEVEUR
MUNICIPAL**

Réf. 2015 - 33 - feuillet 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 FEVRIER 2015
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Agnès BRUNOT, Viviane JEANTET, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Jean-Philippe TAVARES, Laurence NIQUET, Yoan MAZZA, Bénédicte VIVIANT

Représentés : néant

Absents: Christelle COMBET, François FOSSOUX.

Secrétaire de séance : Yoan MAZZA

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 13

M AUDIBERT, rapporteur expose :

Vu le Code Général des Collectivités territoriales

Vu les règles de la comptabilité publique

Considérant toutes les opérations constatées dans le cadre du compte de gestion dressé par le receveur

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 (tous les titres de recettes, tous les mandats de paiement ordonnancés) et qu'il a procédé à toutes opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2014 au 31/12/2014 ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne la section de fonctionnement et d'investissement

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Se sont opposés : néant

Se sont abstenus : néant

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers



**OBJET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 DU RECEVEUR
MUNICIPAL**

Réf. 2015 - 33 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 FEVRIER 2015
A 20H00**

| NOM | SIGNATURE | BON POUR POUVOIR |
|-----------------------|-----------|------------------|
| Christophe GUITTON | | |
| Daniel AUDIBERT | | |
| Chantal MACQUET | | |
| Marie-Noëlle MINARD | | |
| Thierry DUFOUR | | |
| Agnès BRUNOT | | |
| Christelle COMBET | | |
| Viviane JEANTET | | |
| Eric PIERRE | | |
| Dominique BOUVET | | |
| Jean-Philippe TAVARES | | |
| Laurence NIQUET | | |
| Yoan MAZZA | | |
| Bénédicte VIVIAN | | |
| François FOSSOUX | | |

Date de convocation : 19/02/2015

Date d'affichage : 25/02/2015

A Nonglard le 24/02/2015

Fait et délibéré le 24/02/2015

Pour extrait conforme

Le Maire, Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 25/02/2015